

LE TEMPS

Réglementation Mercredi 28 mars 2012

La Finma appelle les gérants de fortune à reconsidérer leur modèle

Par Servan Peca berne

La Finma appelle les gérants de fortune à reconsidérer leur modèle Pour le surveillant, la place financière doit travailler sur la qualité et la transparence si elle veut survivre à la fin du secret bancaire

Comment rester compétitif sans secret bancaire? Mardi, lors de la conférence de presse annuelle de la Finma, à Berne, Patrick Raaflaub a insisté sur la notion de «qualité» du métier de banquier. Et plus particulièrement sur celui de gestionnaire de fortune, que «des défis d'une ampleur exceptionnelle attendent», selon le directeur de l'autorité de surveillance, alors que l'augmentation des demandes d'accès aux informations bancaires est «inévitable».

Il a d'abord rappelé quelques chiffres: la création de valeur de cette activité a atteint 15,5 milliards de francs en 2010. Mais surtout, la fortune gérée en Suisse dépasse 5500 milliards, dont la moitié provient de clients étrangers.

«Avec une part de marché de 27%, la Suisse est leader mondial dans ce domaine», n'a pas manqué de rappeler Patrick Raaflaub.

Pas question pour autant de se reposer sur des lauriers devenus fragiles face à la concurrence de Londres, Hongkong ou Singapour. C'est malheureusement ce qu'ont fait bon nombre de banques et de gérants suisses, a regretté le directeur. «Ils ne se sont pas aperçus assez vite qu'un modèle d'affaires trop axé sur les fonds non déclarés pouvait leur être funeste.»

Réactif par nature

Et la Finma, n'a-t-elle pas elle aussi manqué de réaction dans le litige fiscal opposant UBS aux Etats-Unis? Non, répond-elle. Et dans le dossier de feu la banque Wegelin? Sans commentaire.

Anne Héritier Lachat, la présidente de l'autorité, a par contre reconnu qu'une «surveillance, aussi sophistiquée soit-elle, ne garantira jamais une sécurité absolue. Un régulateur réagit plutôt qu'il n'agit.» Pour Patrick Raaflaub, c'est aux banques elles-mêmes de s'adapter, de «suivre le mouvement, lorsque les exigences augmentent», même à l'échelle internationale.

A l'aube d'une révolution

Pour cette raison, celui dont les méthodes sont parfois qualifiées de policières dit ne pas comprendre les critiques de ceux qui brandissent le spectre de la surréglementation. D'autant plus qu'il est «convaincu que la finance doit rattraper son retard après la déréglementation tous azimuts des années 1990 et 2000».

Le directeur pense qu'il n'est pas trop tard, pour autant que tout le monde accepte le fait que la gestion de fortune suisse est à l'aube d'une révolution et, partant, se mobilise pour améliorer la

qualité des services proposés. «Cela signifie des services qui soient transparents, pas trop onéreux et qui correspondent au profil de risque choisi par les clients», a-t-il énuméré.

En termes de transparence, la Finma plaide pour une meilleure protection de la clientèle, où «la Suisse est à la traîne». Elle milite pour de nouvelles règles de conduite pour les prestataires de services financiers et a d'ailleurs dévoilé, il y a un mois, une prise de position à ce sujet, laissant le soin au Conseil fédéral de décider de la marche à suivre.

Les autres dossiers en cours, comme celui du marché hypothécaire, «n'ont rien perdu de leur actualité», a brièvement souligné Patrick Raaflaub sans s'y attarder. Leur intérêt a même augmenté.

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA

LE TEMPS

Réglementation Mercredi 28 mars 2012

La Finma appelle les gérants de fortune à reconsidérer leur modèle

Par Servan Peca berne

La Finma appelle les gérants de fortune à reconsidérer leur modèle Pour le surveillant, la place financière doit travailler sur la qualité et la transparence si elle veut survivre à la fin du secret bancaire

Comment rester compétitif sans secret bancaire? Mardi, lors de la conférence de presse annuelle de la Finma, à Berne, Patrick Raaflaub a insisté sur la notion de «qualité» du métier de banquier. Et plus particulièrement sur celui de gestionnaire de fortune, que «des défis d'une ampleur exceptionnelle attendent», selon le directeur de l'autorité de surveillance, alors que l'augmentation des demandes d'accès aux informations bancaires est «inévitable».

Il a d'abord rappelé quelques chiffres: la création de valeur de cette activité a atteint 15,5 milliards de francs en 2010. Mais surtout, la fortune gérée en Suisse dépasse 5500 milliards, dont la moitié provient de clients étrangers.

«Avec une part de marché de 27%, la Suisse est leader mondial dans ce domaine», n'a pas manqué de rappeler Patrick Raaflaub.

Pas question pour autant de se reposer sur des lauriers devenus fragiles face à la concurrence de Londres, Hongkong ou Singapour. C'est malheureusement ce qu'ont fait bon nombre de banques et de gérants suisses, a regretté le directeur. «Ils ne se sont pas aperçus assez vite qu'un modèle d'affaires trop axé sur les fonds non déclarés pouvait leur être funeste.»

Réactif par nature

Et la Finma, n'a-t-elle pas elle aussi manqué de réaction dans le litige fiscal opposant UBS aux Etats-Unis? Non, répond-elle. Et dans le dossier de feu la banque Wegelin? Sans commentaire.

Anne Héritier Lachat, la présidente de l'autorité, a par contre reconnu qu'une «surveillance, aussi sophistiquée soit-elle, ne garantira jamais une sécurité absolue. Un régulateur réagit plutôt qu'il n'agit.» Pour Patrick Raaflaub, c'est aux banques elles-mêmes de s'adapter, de «suivre le mouvement, lorsque les exigences augmentent», même à l'échelle internationale.

A l'aube d'une révolution

Pour cette raison, celui dont les méthodes sont parfois qualifiées de policières dit ne pas comprendre les critiques de ceux qui brandissent le spectre de la surréglementation. D'autant plus qu'il est «convaincu que la finance doit rattraper son retard après la déréglementation tous azimuts des années 1990 et 2000».

Le directeur pense qu'il n'est pas trop tard, pour autant que tout le monde accepte le fait que la gestion de fortune suisse est à l'aube d'une révolution et, partant, se mobilise pour améliorer la

qualité des services proposés. «Cela signifie des services qui soient transparents, pas trop onéreux et qui correspondent au profil de risque choisi par les clients», a-t-il énuméré.

En termes de transparence, la Finma plaide pour une meilleure protection de la clientèle, où «la Suisse est à la traîne». Elle milite pour de nouvelles règles de conduite pour les prestataires de services financiers et a d'ailleurs dévoilé, il y a un mois, une prise de position à ce sujet, laissant le soin au Conseil fédéral de décider de la marche à suivre.

Les autres dossiers en cours, comme celui du marché hypothécaire, «n'ont rien perdu de leur actualité», a brièvement souligné Patrick Raaflaub sans s'y attarder. Leur intérêt a même augmenté.

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA